

MOTION DU BARREAU DE TOULOUSE

- 31 janvier 2025 -

Le Conseil de l'Ordre du Barreau de Toulouse réuni de manière dématérialisée le 31 janvier 2025 :

CONNAISSANCE PRISE de la publication par le magazine identitaire « Frontières » d'un Hors-série consacré aux « coupables » de « l'invasion migratoire »

DÉNONCE la mise en cause publique de confrères exerçant en droit des étrangers au travers d'un « palmarès des avocats de clandestins »

S'INDIGNE de ces procédés nauséabonds ayant provoqué menaces et insultes envers nos confrères, les exposant à un harcèlement de masse sur les réseaux sociaux.

CONDAMNE fermement cette attaque contre les avocats exerçant en droit des étrangers

RAPPELLE que la défense de tous les justiciables est l'essence même de notre profession et qu'aucun avocat ne doit craindre d'être menacé, exposé et vilipendé dans son exercice professionnel

RAPPELLE que les avocats, sont garants du respect des valeurs de l'état de droit, de la démocratie et des libertés fondamentales.

APPORTE son soutien aux confrères, associations et magistrats mis en cause dans cette publication

DÉPLORE les attaques désormais habituelles contre des confrères et plus généralement notre profession de la part de pseudos-journalistes, de personnalités voire d'institutions.

AFFIRME qu'il se tiendra aux côtés de tous nos confrères pour combattre ces mises en cause personnelles et cette stigmatisation de la profession d'avocat.